

Bussy/Champ au Doux : un nouvel habitat du Bronze final dans la Broye

Autor(en): **Mauvilly, Michel / Dafflon, Luc / Ruffieux, Mireille**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **7 (2005)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Michel Mauvilly
 Luc Dafflon
 Mireille Ruffieux
 Véronique Senn

La découverte des vestiges d'une occupation du Bronze final à Bussy/Champ au Doux complète les données recueillies lors des investigations archéologiques sur le tracé de l'A1 et participe à la connaissance du peuplement de la région.

Bussy/Champ au Doux, un nouvel habitat du Bronze final dans la Broye

La localité de Bussy, située à l'extrémité nord-ouest de la plaine de la Broye, peut se targuer de jouir d'un héritage archéologique passablement riche. Outre l'importante *villa* gallo-romaine qui se cache sous une partie du cœur du village actuel, ce sont près d'une dizaine de sites, toutes périodes confondues, qui ont en effet été recensés dans le périmètre de la commune. Si cette relative bonne connaissance du passé archéologique de la localité est en grande partie due aux recherches intensives menées dans le cadre de la construction de l'A1 entre 1994 et 2000, elle est également le fruit du suivi régulier des travaux de construction ainsi que d'une série de prospections de surface.

Le territoire de la commune se développe à cheval sur la zone dépressionnaire de la plaine de la Broye que traversent notamment la Petite Glâne et l'Arignon, et le bord oriental du plateau qui borde la rive sud du lac de Neuchâtel (fig. 1). Plus d'une trentaine de mètres d'altitude séparent ces deux entités géographiques aux caractères bien tranchés. En effet, alors que la première, à l'exception des quelques terrasses et buttes morainiques oubliées lors du dernier retrait glaciaire, était plutôt sous influence palustre avant les importants travaux de drainage et de domestication des cours d'eau, la seconde, constituée d'abord de terrains aux pentes plus ou moins prononcées, puis d'une étendue relativement plane aux sols limoneux et bien drainés naturellement, est plus propice aux cultures et aux implantations humaines. Ces deux zones à l'écologie bien différente offraient donc aux populations de nombreuses possibilités dans l'exploitation des

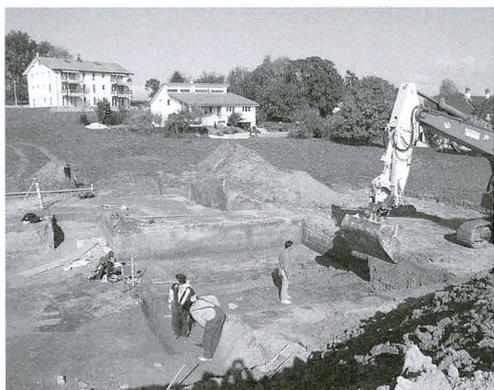


Fig. / Abb. 1
 Vue générale de la région avec
 l'emplacement du site
*Gesamtansicht der Region mit
 Lokalisierung der Fundstelle*

ressources naturelles spontanées (flore et faune sauvages) et autorisaient également des développements dans le cadre d'une économie agropastorale.

Présentation générale du site

Pour la zone basse du site, à savoir la plaine de la Broye au sens strict du terme, nous disposons d'une belle série de données de terrain obtenue suite aux fouilles réalisées dans le cadre de la construction de l'A1. Pour la zone haute en revanche, l'intégralité des informations provenait, jusqu'en 2003, de ramassages de surface. La campagne de sondages puis la fouille¹ (fig. 2) d'une partie de la zone directement menacée par un nouveau projet de quartier d'habitations dans la partie occidentale du village de Bussy ont donc permis de combler une lacune, et surtout de fournir de précieuses informations non seulement sur la morphologie et la sédimentologie



de cette zone, mais également sur les conditions de conservation et le potentiel archéologique de ce secteur, pour les époques protohistoriques notamment².

Cadre stratigraphique

Sur cette première terrasse en pente relativement douce vers le sud-est, une couverture limoneuse pouvant atteindre jusqu'à deux mètres d'épaisseur a pu être observée. Se dilatant du haut vers le bas de la terrasse, elle domine des dépôts morainiques argilo-caillouteux plus ou moins remaniés qui surmontent eux-mêmes le substrat molassique dont le sommet n'a jamais été atteint lors de notre intervention. L'enfouissement des structures archéologiques à plus de 1,40 m sous la surface actuelle témoigne d'un processus de colluvionnement et d'érosion relativement marqué qui peut paraître étonnant dans un secteur au relief somme toute peu marqué. L'influence de l'homme, avec notamment le déboisement du secteur et une culture intensive des sols, constitue certainement le facteur déterminant dans la genèse de ce phénomène. Au sein des colluvions limoneuses, deux séquences sous influence anthropique marquées ont été individualisées (fig. 3). La première (couche 3) se développait à environ un mètre de la surface et se démarquait des niveaux sus- et sous-jacents par un très fort enrichissement en paillettes de charbon de bois. Dans l'état actuel des recherches, et uniquement sur la base de quelques rares tessons de céramique récoltés, seule une attribution à la période médiévale au sens large, peut être proposée. La seconde (couche 5), séparée de la précédente par une trentaine de centimètres de limon pratiquement stérile, présentait une coloration plus ou moins grise. Atteignant une vingtaine de centimètres d'épaisseur, elle a pu, au vu du matériel archéologique qu'elle contenait, être ratta-

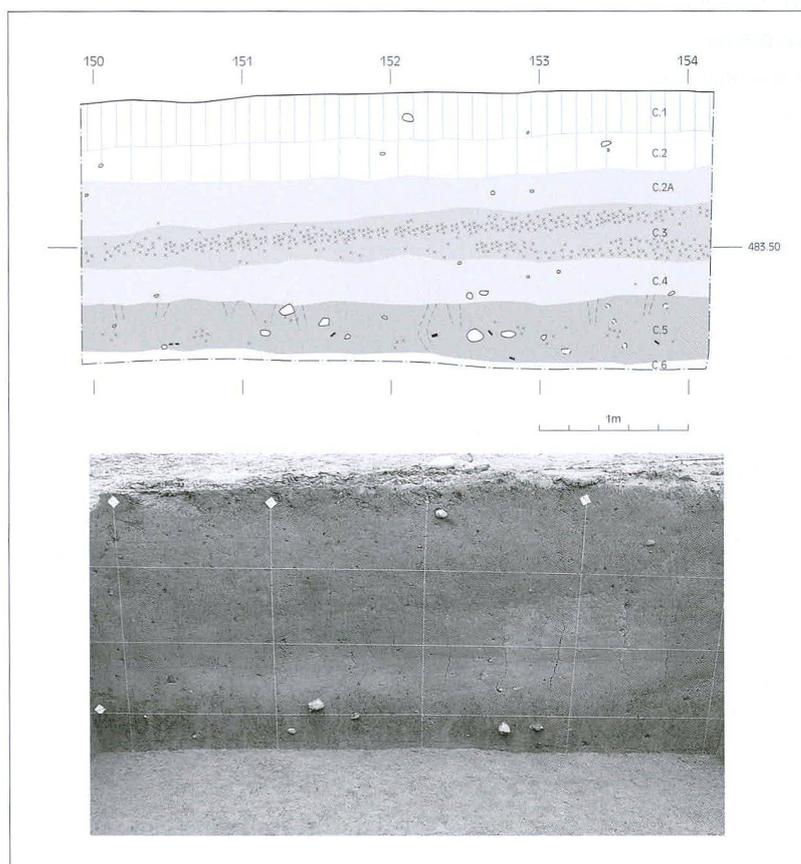


Fig. / Abb. 2
Vue générale du chantier en cours de fouille
Gesamtansicht der Baustelle während der Ausgrabung

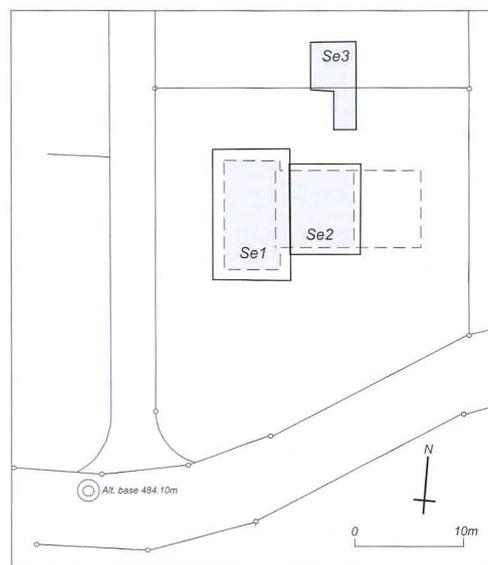
Fig. / Abb. 3
Profil ouest du secteur 3
Westprofil von Sektor 3

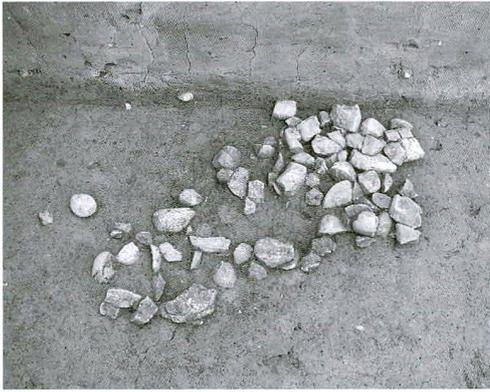
Fig. / Abb. 4
Plan schématique des différents secteurs fouillés
Schematischer Plan der ausgegrabenen Sektoren

chée à la période protohistorique. C'est elle qui, lors de la fouille, a bénéficié de l'essentiel de notre attention.

Déroulement de la fouille et structures dégagées

L'aménagement d'un nouveau lotissement à la sortie du village de Bussy, en direction d'Estavayer-le-Lac, est en fait à l'origine de la campagne de sondages qui a permis la découverte de ce nouveau site de l'âge du Bronze final. Dans un pre-





mier temps, l'intervention s'est limitée à la partie excavée du bâtiment devant être construit à cet emplacement. Dans cette zone, dans son ensemble pauvre en découvertes et qui, pour des raisons pratiques, a été divisée en deux secteurs (fig. 4, secteurs 1 et 2), seuls un foyer et un groupe de pierres interprété comme des éléments de calage ou de réglage d'une sablière basse ont été minutieusement documentés.

Le foyer (structure 3), qui dessinait un ovale irrégulier (125 x 75 cm), est apparu sous la forme d'une concentration de galets répartis sur un seul niveau (fig. 5 et 6). La presque totalité des galets présents au sein de cette structure étaient éclatés au feu. La moitié ouest, plus étroite, était dans l'ensemble moins bien structurée que la moitié est, où la densité de galets et de paillettes de charbon de bois était également plus importante. Les limites de cette zone, plus nettes, dessinaient un arc de cercle. Si aucune fosse digne de ce nom n'a pu être identifiée dans la stratigraphie du foyer, des infiltrations grisâtres avec quelques points de charbon et nodules de terre cuite ont néanmoins été observées sous le niveau de galets. Ces infiltrations étaient plus importantes sous la moitié est du foyer. En revanche, aucun tessons de céramique n'y a été découvert.

Le calage (structure 2) était composé principalement de deux grands galets posés à plat qui recouvraient un galet d'une dizaine de centimètres situé au centre de la structure (fig. 7). La position horizontale des pierres, l'absence de fosse visible et d'un espace au centre pour accueillir un poteau font penser que ces pierres ont pu servir de support à une sablière basse plutôt que de calage pour un poteau vertical. La base de la structure étant au même niveau que la base du foyer, on peut y voir un indice permettant de suggérer un certain degré de contemporanéité entre ces deux éléments, distants d'à peine deux

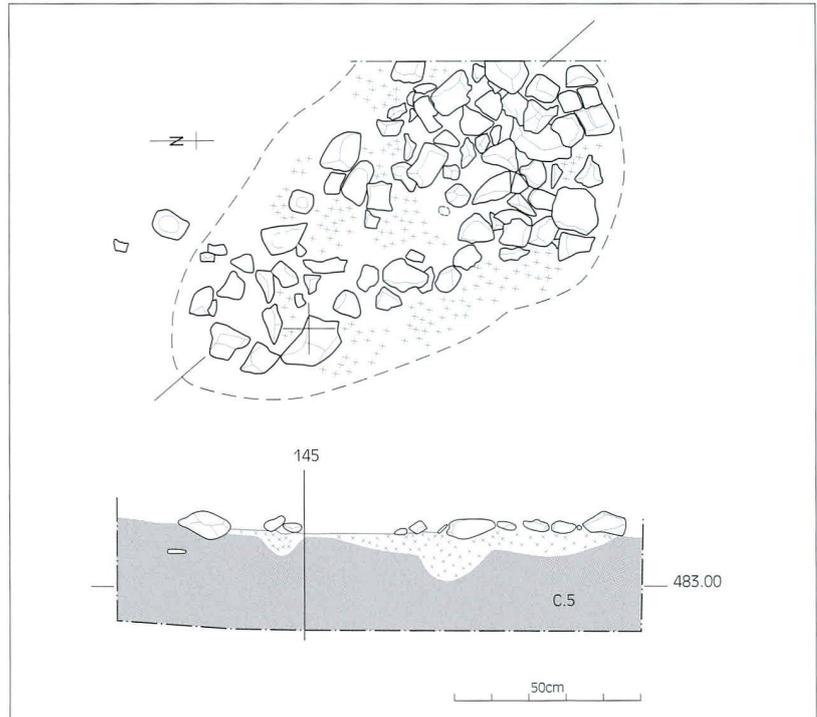


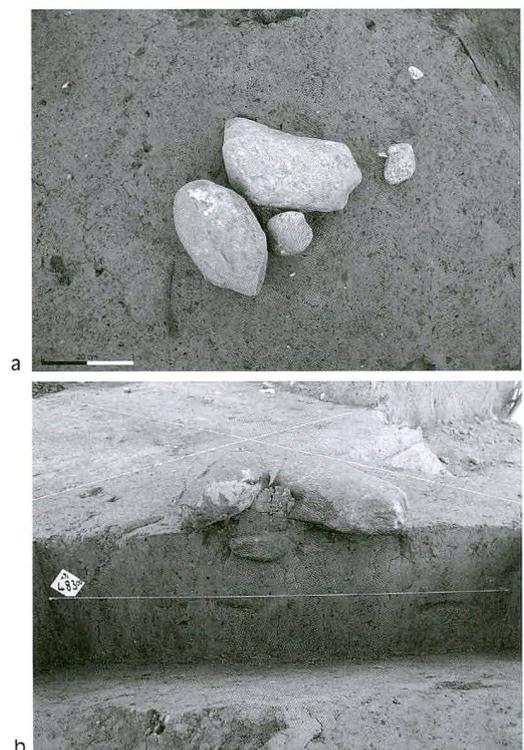
Fig. / Abb. 5
Foyer en cours de fouille
Feuerstelle während der Ausgrabung

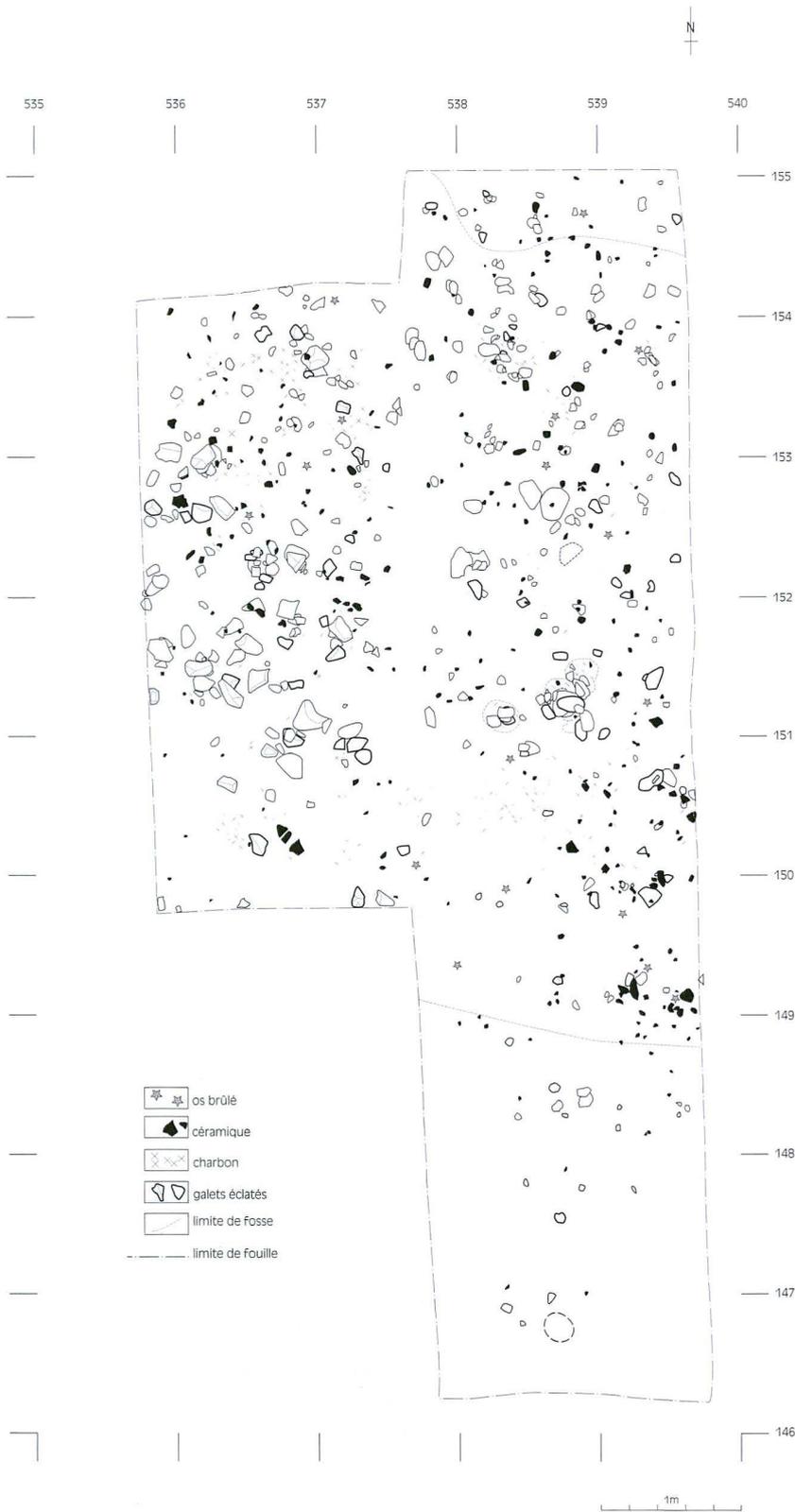
Fig. / Abb. 6
Plan et coupe du foyer
Plan und Schnitt der Feuerstelle

Fig. / Abb. 7
Calage de sablière basse; a) plan;
b) coupe
Verkeilung von einem Schwellbalken; a) Planum; b) Schnitt

mètres. Là encore, aucun tessons n'était associé à la structure.

Dans un second temps, et compte tenu de la richesse de la couche archéologique rencontrée dans le sondage 16, un troisième secteur, bien que situé hors de l'emprise directe des travaux, a été ouvert (voir fig. 4, secteur 3; fig. 8). Si plusieurs décapages successifs ont amené la mise au jour d'une concentration relativement dense de matériel (tessons de céramique, fragments de





galets éclatés au feu et restes fauniques principalement brûlés), la surface dégagée s'est en revanche révélée plutôt pauvre en structures puisque les seuls aménagements anthropiques rencontrés consistaient en trois trous de poteau sommairement aménagés. La quasi-totalité du mobilier archéologique découvert dans ce secteur était manifestement piégée dans une sorte

Fig. / Abb. 8
Plan du secteur 3
Plan von Sektor 3

Fig. / Abb. 9
Répartition de la céramique dans le secteur 3 selon le poids en g
Verteilung der Gefäßkeramik in Sektor 3 nach Gewicht in g

de chenal axé nord-ouest/sud-est (fig. 9). Alignés perpendiculairement à ce chenal, les trois trous de poteau mesuraient de 20 à 30 cm de diamètre et leurs parois étaient verticales ou légèrement inclinées. Ils semblaient faire partie d'un seul et même aménagement.

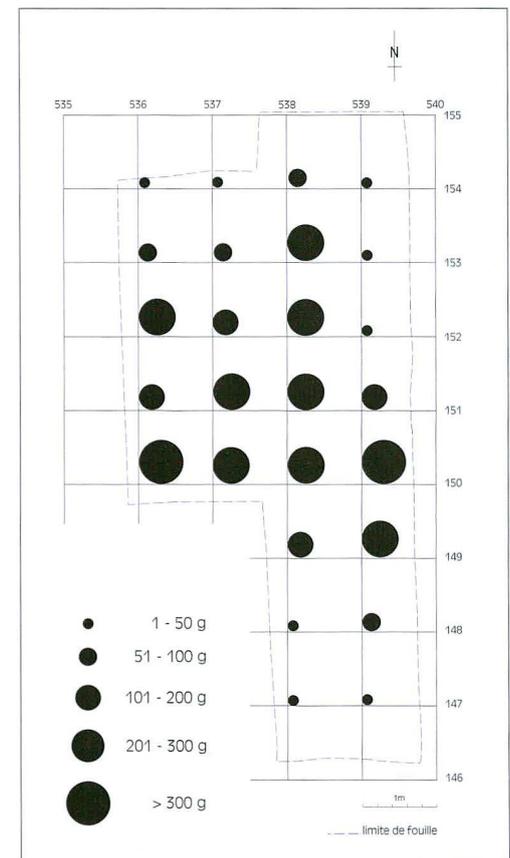
La surface restreinte de la fouille et le dégagement partiel du chenal ne permettent malheureusement pas de proposer une éventuelle restitution architecturale d'un bâtiment. La présence de trous de poteau et d'un matériel archéologique relativement abondant suggère néanmoins l'existence d'une construction vraisemblablement parallèle au chenal.

L'extension du site pourra probablement être proposée d'ici la fin de la construction de ce quartier d'habitation, mais l'éclatement des différentes surfaces explorées rendra difficile les interprétations de l'organisation de cet habitat.

Le matériel archéologique

La céramique

Le mobilier céramique mis au jour lors des sondages et de la fouille est moyennement abondant: 621 tessons (poids total 4035 g) pour une surface fouillée d'environ 140 m². Sa répartition est cependant très inégale; en effet, à l'exception



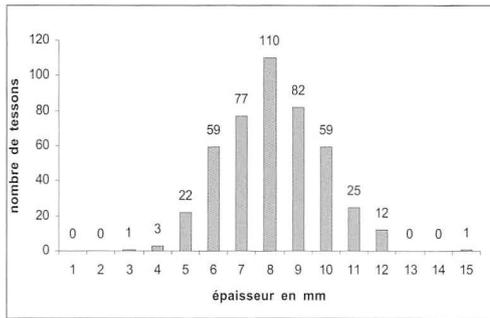


Fig. / Abb. 10
Épaisseur des céramiques
Wandstärke der Gefäßkeramik

de trois tessons découverts dans les deux premiers secteurs fouillés, l'ensemble de la céramique provient du chenal (secteur 3; voir fig. 4 et

Fig. / Abb. 11 (p. / S. 119)
Principales formes céramiques
(1:3)
Die wichtigsten Keramikformen
(1:3)

9). Ce matériel est très fragmenté – le poids moyen d'un tesson est de 6,50 g – et assez mal conservé. Ainsi, en raison de leur état de conservation (surface manquante ou taille trop petite), 27% des tessons n'ont pu être pris en compte lors des observations concernant notamment la granulométrie de la pâte, l'épaisseur et la cuisson. D'après des observations macroscopiques, les céramiques sont constituées d'une matrice fine dégraissée avec des roches granitiques concassées³. Selon la taille des inclusions, elles ont été réparties en trois catégories. La première regroupe les pâtes grossières, caractérisées par

Catalogue céramique

1 Inv. BUS-DOU 03/0091-92-97

Pot à bord évasé et rectiligne à l'intérieur; lèvres arrondies ornées d'impressions circulaires (impressions digitées?); pâte mi-fine à grossière, surf. ext. rouge-brun, lissée, cœur noir, surf. int. rouge et noire; épaisseur 0,7 cm, diamètre 19-20 cm.

2 Inv. BUS-DOU 03/0135

Pot à bord évasé; lèvres arrondies ornées d'impressions circulaires (impressions digitées?); pâte grossière, surf. ext. brun-rouge, cœur noir et rouge, surf. int. rouge; épaisseur 0,8 cm, diamètre env. 23 cm.

3 Inv. BUS-DOU 03/0152

Pot à bord évasé; lèvres arrondies ornées d'impressions circulaires (impressions digitées?); pâte grossière, surf. ext. rouge, cœur noir, surf. int. noire; épaisseur 1,2 cm, diamètre env. 30-32 cm.

4 Inv. BUS-DOU 03/0101

Pot à bord évasé; lèvres arrondies ornées d'impressions circulaires (impressions digitées?); pâte mi-fine, surf. ext. brun-rouge, lissée, cœur noir, surf. int. rouge et noire, lissée; épaisseur 0,8 cm, diamètre?

5 Inv. BUS-DOU 03/0151

Pot à bord évasé; lèvres aplatie, ornée d'impressions circulaires; pâte mi-fine, surf. ext. rouge, cœur rouge, surf. int. rouge; épaisseur 0,7 cm, diamètre?

6 Inv. BUS-DOU 03/0129

Pot à bord évasé; lèvres arrondies ornées d'impressions (impressions digitées?); pâte mi-fine à grossière, surf. ext. brun-rouge, cœur noir, surf. int. rouge; épaisseur 1 cm, diamètre?

7 Inv. BUS-DOU 03/0008

Forme haute (vase à épaulement?). Bord et col (?) rentrants, lèvres aplatie et épaissies à l'extérieur; pâte mi-fine, surf. ext. rouge-orange,

cœur noir et rouge-orange, surf. int. rouge-orange; surfaces vraisemblablement lissées; épaisseur 0,8 cm, diamètre?

8 Inv. BUS-DOU 03/0067 et 0130

Bol. Bord rentrant, lèvres biseautées à l'intérieur; pâte fine, surf. ext. grise et beige-orange, cœur noir, surf. int. grise; surfaces lissées ou polies; épaisseur 0,7 cm, diamètre 19 cm.

9 Inv. BUS-DOU 03/0218

Ecuelle tronconique. Bord évasé, lèvres aplatie et biseautées à l'intérieur; pâte mi-fine, surf. ext. rouge-brun, probablement polie, cœur noir et rouge-brun, surf. int. rouge-brun et noire, lissée ou polie; épaisseur 0,9 cm, diamètre?

10 Inv. BUS-DOU 03/0009a

Ecuelle tronconique. Bord évasé, lèvres biseautées à l'intérieur; pâte fine, surf. ext. grise et beige-jaune, cœur noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,7 cm, diamètre? Inclinaison incertaine.

11 Inv. BUS-DOU 03/0110

Pot ou écuelle tronconique? Bord évasé, lèvres arrondies, avec cannelure interne; pâte fine, surf. ext. gris-beige, cœur noir, surf. int. gris-beige; épaisseur 0,8 cm, diamètre?

12 Inv. BUS-DOU 03/0215

Ecuelle tronconique. Bord évasé, lèvres biseautées à l'intérieur; pâte fine, surf. ext. grise et beige, cœur gris et noir, surf. int. beige, jaune et orange; surfaces lissées; épaisseur 0,7 cm, diamètre 18 cm.

13 Inv. BUS-DOU 03/0125

Ecuelle tronconique. Bord évasé, lèvres biseautées à l'intérieur; pâte fine, surf. ext. grise, cœur noir, surf. int. grise; épaisseur 0,5 cm, diamètre?

14 Inv. BUS-DOU 03/0009b

Vase à épaulement? Bord évasé, lèvres arrondies et biseautées à l'intérieur; pâte fine, surf. ext. rouge-orange, cœur noir, surf. int. rouge-orange et noire; épaisseur 0,6 cm, diamètre?

15 Inv. BUS-DOU 03/0014a

Forme indéterminée. Bord évasé, lèvres aplatie; pâte fine, surf. ext. rouge-orange, cœur gris-noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,7 cm, diamètre?

16 Inv. BUS-DOU 03/0014b

Forme indéterminée. Bord légèrement évasé, lèvres arrondies; pâte fine, surf. ext. rouge-orange, cœur noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,5 cm, diamètre?

17 Inv. BUS-DOU 03/0014c

Ecuelle tronconique ou assiette? Bord évasé, lèvres arrondies; pâte fine, surf. ext. rouge-orange, cœur noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,5 cm, diamètre?

18 Inv. BUS-DOU 03/0014d

Ecuelle en calotte. Bord droit, lèvres aplatie; pâte fine, surf. ext. rouge-orange, cœur noir, surf. int. rouge-orange; épaisseur 0,7 cm, diamètre?

19 Inv. BUS-DOU 03/0115

Forme indéterminée. Bord droit?, lèvres arrondies; pâte fine, surf. ext. noire, cœur noir, surf. int. noire; épaisseur 0,6 cm, diamètre?

20 Inv. BUS-DOU 03/0057

Fond plat; pâte mi-fine, surf. ext. rouge-orange, cœur noir, surf. int. noire; épaisseur 0,6 cm, diamètre?

21 Inv. BUS-DOU 03/0003

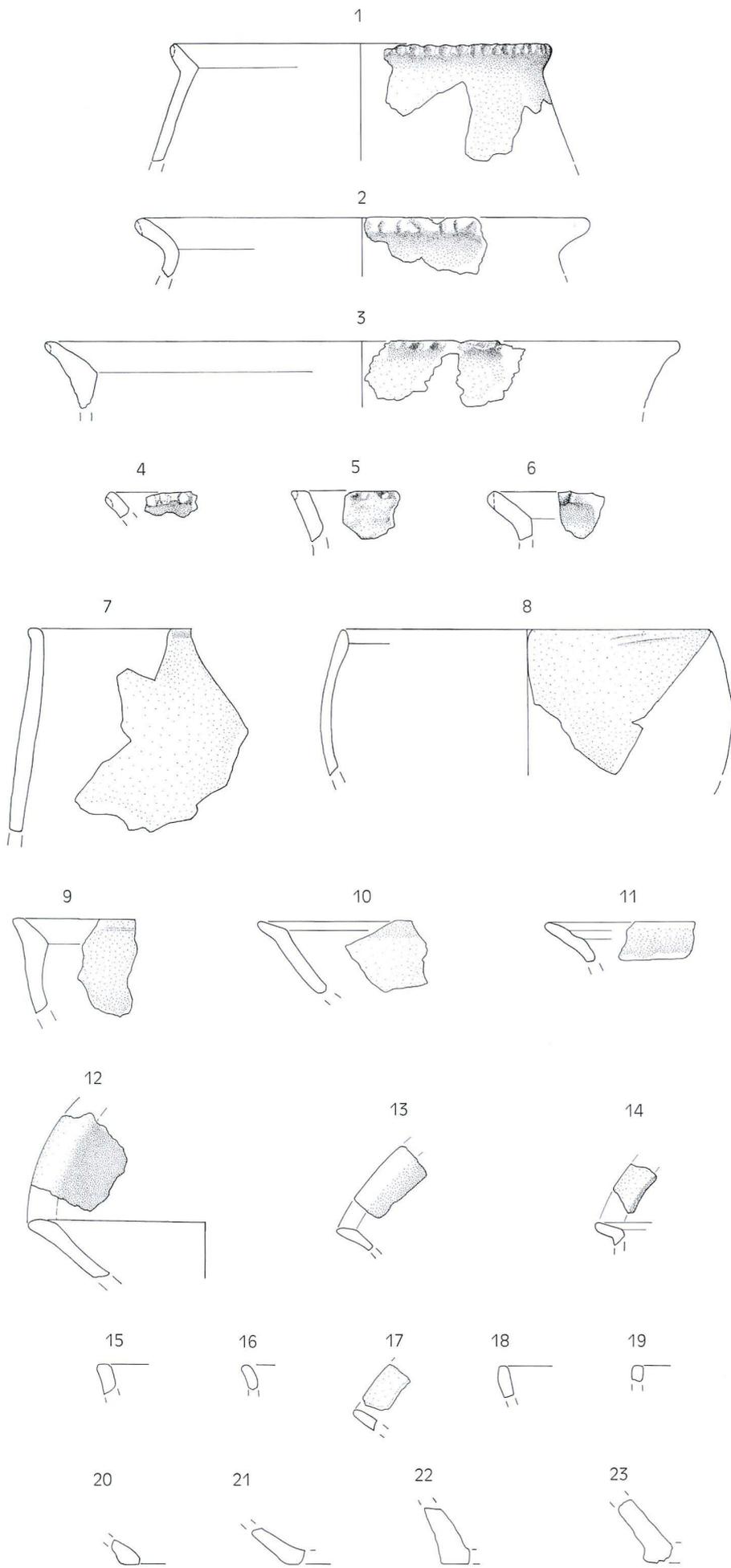
Fond plat; pâte fine, surf. ext. grise, cœur gris, surf. int. grise; épaisseur 0,7 cm, diamètre?

22 Inv. BUS-DOU 03/0211

Fond plat; pâte grossière, surf. ext. grise et rouge, cœur gris, surf. int. rouge; céramique probablement brûlée; épaisseur 1 cm, diamètre?

23 Inv. BUS-DOU 03/0159

Fond plat; léger bourrelet à la jonction entre le fond et la panse; pâte grossière, surf. ext. orange-rouge, cœur gris, surf. int. grise; épaisseur 0,9 cm, diamètre?



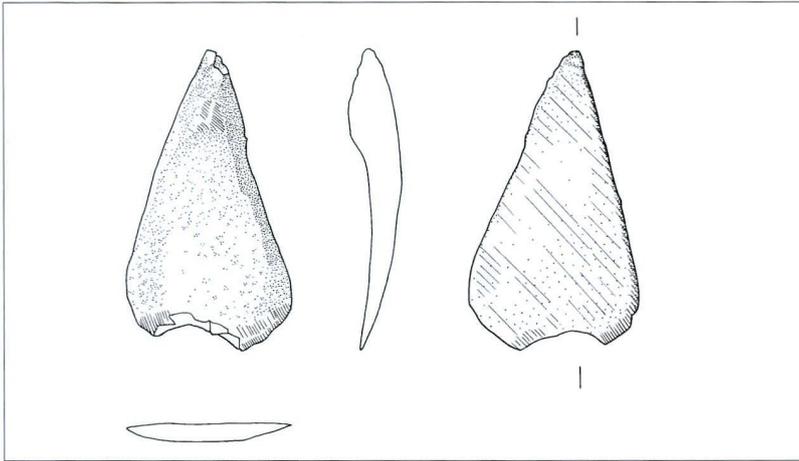
un dégraissant dont les plus grandes inclusions sont d'une taille supérieure à 2 mm et dont la densité est plus ou moins importante; 25% des tessons entrent dans cette catégorie⁴. La deuxième, celle des pâtes mi-fines ou moyennes, comprend des céramiques dont les inclusions ont une taille comprise entre 1 et 2 mm; la répartition et la taille de ces grains sont le plus souvent homogènes et leur densité est moyenne. La majorité des céramiques, soit 47%, sont considérées comme des pâtes moyennes. Enfin, 28% des céramiques appartiennent à la catégorie des pâtes fines, dont les inclusions sont inférieures à 1 mm, voire quasiment invisibles à l'œil nu. Comme dans la catégorie précédente, la répartition et la taille de ces grains, lorsqu'ils sont visibles, sont le plus souvent homogènes et leur densité, moyenne.

Toutes les céramiques ont bien sûr été montées à la main. L'observation de colombins sur la cassure de quelques tessons atteste l'utilisation de cette technique. La question du façonnage n'a pas été davantage approfondie. Concernant les traitements de surface, les récipients ont généralement été lissés. Ce lissage semble avoir été plus soigné sur les céramiques fines que sur les grossières, dont les dégraissants apparaissent parfois en surface. L'état de conservation des surfaces ne permet cependant pas d'observations beaucoup plus détaillées. Les céramiques sont relativement épaisses; près de 86% des tessons ont en effet une épaisseur comprise entre 6 et 10 mm (fig. 10). L'épaisseur est généralement proportionnelle à la taille du dégraissant. La couleur, assez variable, qui va du rouge plus ou moins foncé au gris clair et au noir en passant par toutes les nuances intermédiaires, témoigne notamment du type de cuisson. La majorité des céramiques, soit 72%, sont réoxydées, c'est-à-dire qu'elles ont été soumises à une cuisson au cours de laquelle l'atmosphère a changé. Ces céramiques sont bicolores: elles ont un cœur gris ou noir et une surface rouge. Celles cuites en atmosphère entièrement réductrice, soit 16% du corpus, ont une pâte grise ou noire, et celles en atmosphère oxydante, soit 12% de l'ensemble, une pâte plutôt rouge. Il ne faut toutefois pas oublier que la couleur a pu se modifier ultérieurement, notamment lors de l'utilisation des récipients.

Le corpus de Bussy est essentiellement composé de fragments de panse non décorés. Seuls trente-

trois bords, sept fonds et sept fragments de panse ornés ont été dénombrés. Le nombre restreint de formes et de décors limite les comparaisons typologiques et empêche toute comparaison statistique. Parmi les formes hautes, les pots à pâte mi-fine ou grossière sont caractérisés par un bord évasé et un décor d'impressions circulaires (impressions digitées?) relativement profondes sur la lèvre (fig. 11.1-6). Ce type de récipient⁵ se rencontre durant tout le Bronze final – une rangée d'impressions ou d'incisions est souvent située à la jonction bord-épaule – et évolue avec des profils devenant de plus en plus mous et des corps de plus en plus ventrus. La forme du bord et de la lèvre ainsi que la partie supérieure de la panse, convergente et quasiment rectiligne, de l'exemplaire le mieux conservé de notre corpus (fig. 11.1) de même que l'absence de décor autre que celui de la lèvre nous incitent à placer nos tessons plutôt dans la première partie du Bronze final⁶. Un fragment de bord (fig. 11.14), qui présente vraisemblablement un départ de col rectiligne, pourrait appartenir à un vase à épaulement⁷. Cette forme est considérée comme un marqueur chronologique du Ha A2-B1⁸. Enfin, le tesson 11.7 appartient à une forme haute mais qu'il est difficile de préciser.

Les formes ouvertes sont représentées par un bol et des écuelles. Le bol (fig. 11.8) est caractérisé par un bord légèrement rentrant, une lèvre biseauté à l'intérieur, une taille relativement grande (diam. de l'embouchure: 19 cm) et une pâte fine. Des exemplaires comparables sont attestés notamment à Glovelier/Les Viviers JU⁹ et Cortaillod/Station Est NE¹⁰. Deux écuelles tronconiques avec un profil convexe et un bord assez bien marqué ont également été dénombrées¹¹. La première (fig. 11.9) se caractérise par un corps très peu évasé et une lèvre aplatie et biseauté à l'intérieur. Deux exemplaires très proches sont attestés, l'un à Lostorf/Buerfeld SO¹² attribué au Ha A2/B1, l'autre à Üetliberg/Uto-Kulm ZH¹³. La seconde écuelle (fig. 11.10), dont l'inclinaison est malheureusement incertaine, a une lèvre biseauté à l'intérieur; elle trouve des parallèles dans de nombreux corpus du Bronze final¹⁴. Enfin, deux écuelles tronconiques ont un profil rectiligne et une lèvre biseauté à l'intérieur (fig. 11.12-13). Aucun décor n'est visible. Cette forme est relativement courante dans les ensembles du Bronze final, tel Cortaillod/Est¹⁵.



La faune

Parmi les restes fauniques, tous découverts dans le secteur 3, ont été identifiés plusieurs fragments d'os brûlés provenant d'un humérus droit d'un petit ruminant, peut-être un capriné, une molaire brûlée d'équidé et deux dents non brûlées de grands ruminants. En outre, plusieurs os et dents de suidé(s), soit une mandibule, une incisive, des prémolaires et une molaire, ont été mis au jour; l'incisive est celle d'un porc âgé de moins de six mois¹⁶.

Une herminette

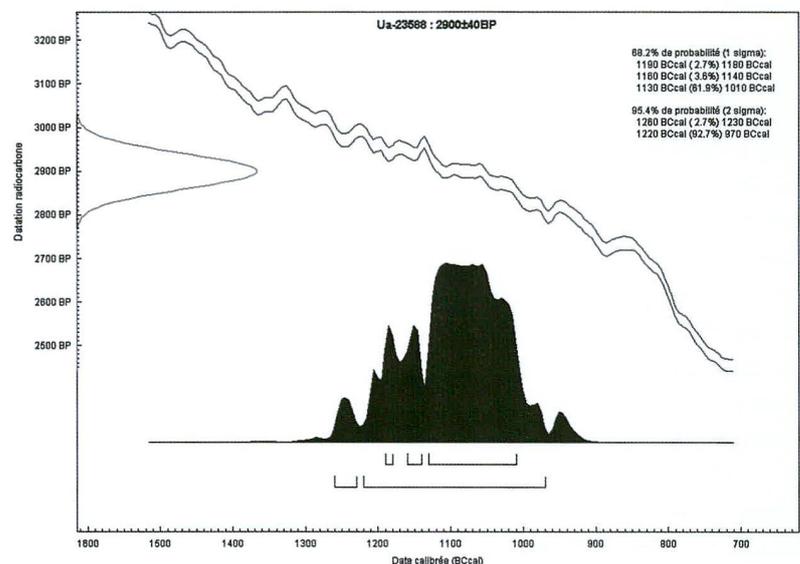
Enfin, il faut encore signaler la découverte, dans le sondage 17, soit à environ 5 m à l'est du secteur 2, et à 1,40 m de profondeur, d'une lame d'herminette sur éclat (fig. 12). Cette lame, prise sur un galet en roche verte, mesure actuellement 8,20 x 4,60 x 1,20 cm. Sa forme est atypique. Elle est cependant vraisemblablement liée à l'occupation protohistorique.

Calage chrono-typologique

Pour l'occupation protohistorique, seule une date radiocarbone (Ua-23588: 2900 ± 40 BP) a pu être obtenue grâce aux paillettes de charbon de bois récoltées dans le remplissage de la structure de combustion n° 3 (fig. 13). Au regard de sa calibration à 2 sigma (1220-970 BC), elle permet une attribution générique à l'âge du Bronze final. Cependant, si l'on considère la datation calibrée à 1 sigma (1130-1010 BC), une proposition de resserrement chronologique au XI^e siècle avant J.-C. peut être avancée, ce que ne contredit en tout cas pas l'étude du mobilier céramique, qui rattache chrono-culturellement cet ensemble plutôt au Ha A2-B1, une datation précise ne pouvant être assurée vu le faible nombre de pièces qui constituent le corpus.

Fig. / Abb. 12
Herminette (1:2)
Dechsel (1:2)

Fig. / Abb. 13
Résultat de la calibration de la date ¹⁴C du foyer (structure 3)
Ergebnis der Kalibration des ¹⁴C-Datums der Feuerstelle (Struktur 3)



Le site de Bussy/Champ au Doux dans le contexte micro-régional

L'abondance de données archéologiques relatives à l'époque protohistorique, principalement due aux recherches menées sur le tracé de l'A1, nous a permis de tenter un premier essai sur la dynamique de peuplement et la gestion de la région de la haute plaine de la Broye à l'âge du Bronze¹⁷ (fig. 14). Certes, la qualité et la richesse de la documentation varient fortement entre les zones directement concernées par les travaux autoroutiers et celles situées hors de leurs emprises. En outre, malgré la multiplication, ces dernières années, des études paléoenvironnementales, nous souffrons de l'absence d'une synthèse à l'échelle régionale et de la difficulté à confronter les différents domaines de la recherche, mais il est néanmoins possible de dresser un premier bilan concernant l'évolution géo-archéologique de la région à l'âge du Bronze.

Cette période qui couvre environ 1500 ans (2300 à 800 avant J.-C.) se caractérise par une multiplication progressive des découvertes, qui va dans le sens d'une affirmation de plus en plus marquée des groupes humains sur le milieu. Ainsi, pour l'âge du Bronze ancien et la première moitié de l'âge du Bronze moyen, les preuves archéologiques demeurent encore rares, même si deux ou trois points de découvertes localisés dans la plaine (Bussy/Pré de Fond) ou sur les terrasses environnantes (Payerne/Neyremont VD¹⁸) attestent une certaine continuité d'occupation depuis la fin du Néolithique. En revanche, l'augmentation du nombre de sites entre la fin de l'âge du Bronze moyen et la fin de l'âge du

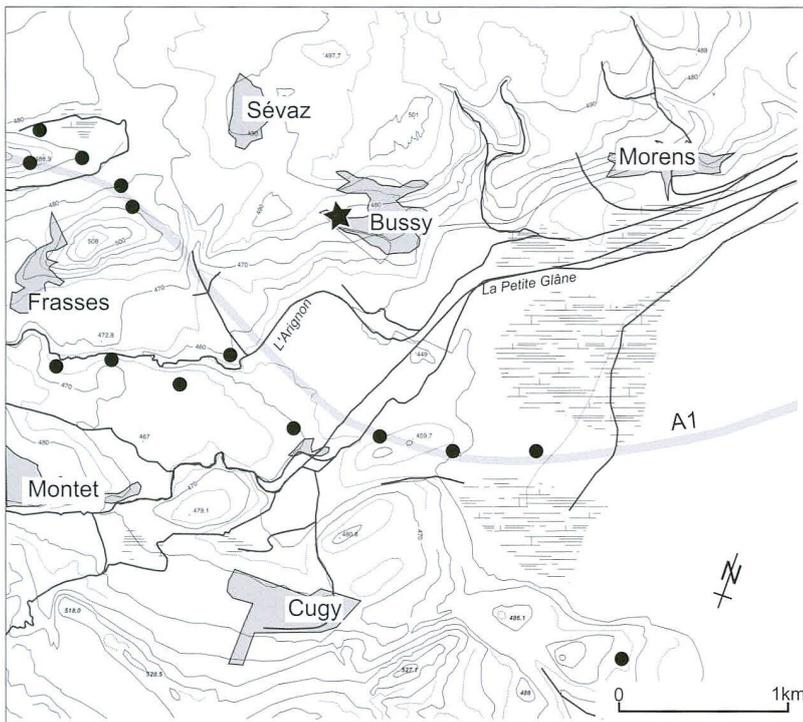


Fig. / Abb. 14

Sites de l'âge du Bronze découverts dans la région de Bussy (étoile: Bussy/Champ au Doux)
Bronzezeitliche Fundstellen in der Umgebung von Bussy
 (Stern: Bussy/Champ au Doux)

Bronze final est très sensible. Si les éléments en faveur d'une densification très nette des habitats dès la seconde moitié de l'âge du Bronze moyen, telle qu'elle a été observée dans le Moratois, n'y sont pas aussi convaincants, un phénomène identique paraît tout de même se profiler dans le Staviacois. En effet, compte tenu des processus postdépôtionnels visibles sur les sites de flanc ou de bas de pente et de la pauvreté des vestiges archéologiques, notamment dans toute la frange méridionale de notre zone d'étude, une sous-représentation des habitats de cette période semble évidente. C'est donc surtout à partir de la seconde moitié de l'âge du Bronze final que l'augmentation du nombre de sites, qui va de pair avec la réoccupation systématique des rives des lacs dès le milieu du XI^e siècle avant J.-C., se fait plus nette.

Choix des sites

Les sites occupés entre 1400 et 800 environ avant J.-C. se localisent en des endroits très variés:

- directement dans la plaine, en bordure immédiate de la zone humide, sur les flancs ou le sommet des élévations de terrain (Bussy/Pré de Fond ou Cugy/Les Combes);
- sur les terrasses basses qui s'étirent le long des cours d'eau (Frasse/Praz au Doux, Frasse/Condémine, Frasse/Le Grassy, Frasse/Les Esserts ou Cugy/Le Trembley);
- sur le plateau ou les collines qui entourent et dominent la zone basse (Bussy/Champ au Doux,

Bussy/Les Planches, Frasse/Les Champs Montants, Sévaz/La Condémine ou Estavayer-le Lac/La Croix de Pierre).

L'état actuel des recherches ne permet pas toujours d'affiner par périodes les spécificités ou les préférences dans le choix du lieu d'implantation, ni de véritablement saisir le rythme des emprises et des déprises culturelles qui n'ont certainement pas manqué de marquer cette époque, mais il est évident qu'à partir de l'âge du Bronze final, une nouvelle dynamique se met en place, et cela apparemment jusqu'au début du Premier âge du Fer.

Dans cette perspective, la découverte du site de Bussy/Champ au Doux est d'autant plus intéressante que l'occupation se développe sur le rebord du plateau, une zone jusque-là peu documentée (voir fig. 1 et 14). A l'âge du Bronze final, une situation dominante par rapport à la plaine (rebord de terrasse, parfois cerné de petits talwegs), un point remarquable et stratégique au cœur de la plaine et sur une butte environnée de zones marécageuses, ou la proximité d'un cours d'eau et d'un passage à gué semblent avoir constitué autant d'éléments déterminants dans le choix des sites. Dans le cas des habitats de plaine, la proximité d'une voie de circulation se dessine assez clairement. Quant à une éventuelle préoccupation d'ordre défensive, si elle ne peut être totalement exclue, elle ne paraît pas avoir été particulièrement essentielle, d'autant que les fouilles, pour cette époque, n'ont jamais livré de structures défensives (fossés, palissades, etc.).

Bilan et perspectives

Bien que modeste en surface, en volume de matériel recueilli et en structures, le site de Bussy/Champ au Doux a néanmoins apporté sa petite touche à l'esquisse de la dynamique de peuplement de la Haute Broye à l'âge du Bronze. Ce nouveau point de découvertes permet de compléter les données acquises lors des recherches archéologiques intensives menées dans la Broye dans le cadre de la construction de l'A1¹⁹ et d'inscrire, sur la carte de répartition des sites fribourgeois, un nouvel habitat terrestre qui pourrait constituer le pendant des occupations des rives des lacs. En effet, la mise en évidence, tant dans le Staviacois que dans le Moratois, de relations très étroites et à différents niveaux

(économique, culturel, etc.) entre les arrière-pays au sens large et les franges des lacs reste incontestablement l'un des principaux acquis de la recherche archéologique fribourgeoise. Afin d'améliorer un cadre référentiel d'ores et déjà remarquable à l'échelle de la Suisse, il s'agit de traquer toute nouvelle découverte apportant sa pierre à l'édifice, et d'inlassablement surveiller les nouveaux travaux d'aménagements dans les deux secteurs.

NOTES

- 1 Les sondages ont été réalisés par Henri Vigneau et Pascal Grand les 9 et 10 septembre 2003. Les fouilles se sont déroulées du 20 octobre au 14 novembre 2003. Y ont participé, sous la direction de Michel Mauvilly et Luc Dafflon, René Engel, Pascal Grand, Elhadji M'Bou, Karl Revertera, Getachew Tekeste et Henri Vigneau. Que tous soient ici remerciés pour leur travail.
- 2 Plusieurs structures attribuées à La Tène finale ont également été mises au jour en bordure occidentale de la parcelle. L'une d'elles, une fosse ayant livré de la céramique et quelques rares esquilles d'os, a été provisoirement interprétée comme structure liée au rituel funéraire, voire comme tombe. Cette hypothèse doit encore être confirmée (ASSPA 87, 2004, 363).
- 3 Nous remercions Sophie Wolf pour ces observations. L'utilisation de roches granitiques comme dégraissant est attestée dans la région pour des céramiques du Néolithique, de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer (voir dans ce volume, Ruffieux/Wolf, 126-147).
- 4 L'ensemble des pourcentages est calculé sur un total de 453 tessons.
- 5 Paul Gutzwiller parle de «*scharf profiliertes Schrägrandgefäss*»; voir par exemple Gutzwiller 1989, 24 et 29-30; Gutzwiller 2004, 73-75, forme 43.
- 6 Voir par exemple Glovelier/Les Viviers JU, pl. 5-9 et en particulier pl. 8.69 (Guélat *et al.* 1993; datation Ha A2), Boécourt/Les Montoyes JU pl. 17-18 (Guélat *et al.* 1993; datation Ha A1-A2), Prez-vers-Siviriez/La Montaneire FR, A89-1 et A41.3 et 6, des tessons appartenant à l'ensemble 4 du site daté du Ha A2-B2 (Baudais/Piuz 2003), ou Trimbach/Frohburg SO, pl. 44 (Gutzwiller 1989, datation Ha A2/B2), etc.
- 7 Voir par exemple certains vases à épaulement de Zug/Sumpf ZG, phase ancienne, pl. 36-40 (Seifert 1997; datation Ha B1).
- 8 Gutzwiller 2004, 74-76, n° 46.
- 9 Guélat *et al.* 1993, pl. 4.37 (datation Ha A2).
- 10 Borrello 1986, forme 5.1, pl. 37.13 à 40.5, et en particulier pl. 37.17, et les formes décorées 38.2 et 39.5 (datation Ha A2-B2 selon Borrello, Ha B2 ancien selon V. Rychner, SPM III, 1998, 376-377).
- 11 Borrello parle de bord indirect (Borrello 1986, 21). Pour Gutzwiller, il s'agit des «*könische Schale mit ausgelegtem Rand*» (Gutzwiller 2004, 72-73, forme 38 attestée durant tout le Bronze final).
- 12 Il s'agit malheureusement d'un tesson unique découvert en prospection (Gutzwiller 2004, pl. 17.303).
- 13 Bauer *et al.* 1991, pl. 31, n° 389. L'occupation du Bronze final commence au Ha A2 et couvre pratiquement tout le Ha B.

- ¹⁴ Par exemple à Cortaillod/Est NE (Borrello 1986, pl. 4.4), Oensingen/Lehnfluh SO (Gutzwiller 2004, pl. 20.391, attribué au Ha A2/B2), Trimbach/Frohburg SO (Gutzwiller 1989, pl. 27, datation Ha A2/B2) ou Zug/Sumpf, par exemple certaines écuellées pl. 19 et 21, phase ancienne (Seifert 1997), etc.
- ¹⁵ Borrello 1986, forme 1.2, pl. 6 à 10 (différentes formes de lèvre possible).
- ¹⁶ La faune a été identifiée par Claude Olive et Curtis Murray que nous remercions.
- ¹⁷ Mauvilly à paraître.
- ¹⁸ Wolf *et al.* 1999.
- ¹⁹ En moyenne, on a pu dénombrer, sur le tracé de l'autoroute, un site protohistorique tous les trois cents mètres environ (Boisaubert *et al.* à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

Baudais/Piuz 2003

D. Baudais – V. Piuz, *Prez-vers-Siviriez «La Montaigne»*. *Un habitat de l'âge du Bronze dans la Glâne* (AF 18), Fribourg 2003.

Bauer *et al.* 1991

I. Bauer – L. Frascoli – H. Pantli – A. Siegfried – Th. Weidmann – R. Windler, *Üetliberg, Uto-Kulm. Ausgrabungen 1980-1989* (*Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien* 9), Zürich 1991.

Boisaubert *et al.* à paraître

J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. Vingt-cinq ans de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (AF), Fribourg à paraître.

Borrello 1986

M. A. Borrello, *La céramique (Cortaillod-Est, un village du Bronze final 2; Archéologie neuchâteloise* 2), Saint-Blaise 1986.

Guélat *et al.* 1993

M. Guélat – A.-M. Rachoud-Schneider – L. Eschenlohr – P. Paupe, *Archives palustres et vestiges de l'âge du Bronze entre Clovelier et Boécourt (JU, Suisse)* (*Cahier d'archéologie jurassienne* 4), Porrentruy 1993.

Gutzwiller 1989

P. Gutzwiller, *Das vormittelalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach/SO* (*Antiqua* 18), Basel 1989.

Gutzwiller 2004

P. Gutzwiller, *Die bronze- und hallstattzeitlichen Fundstellen des Kantons Solothurn. Ein Beitrag zur metallzeitlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz* (*Antiqua* 38), Basel 2004.

Mauvilly à paraître

M. Mauvilly, «L'âge du Bronze», in: Boisaubert *et al.* à paraître.

Seifert 1997

M. Seifert, *Die spätbronzezeitlichen Ufersiedlungen von Zug-Sumpf 2. Die Funde der Grabungen 1952-1954*, Zug 1997.

Wolf *et al.* 1999

C. Wolf – E. Burri – P. Hering – M. Kurz – M. Maute-Wolf – D. S. Quinn – A. Winiger, «Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD-sous-Colacho: premiers résultats et implications sur le Bronze ancien régional», *ASSPA* 82, 1999, 7-38.

ZUSAMMENFASSUNG

Im Vorfeld von Erschliessungsarbeiten für neuen Baugrund am Dorfrand von Bussy, in Richtung Estavayer-le-Lac, führte das AAFR Baggersondierungen durch, bei denen ein bislang unbekannter Fundplatz der Spätbronzezeit aufgedeckt wurde. In den beiden zuerst geöffneten Sektoren fanden sich lediglich eine Feuerstelle von 125 x 75 cm Grösse und eine Gruppe von Steinen, die als Keilsteine oder Unterlage für einen Schwellbalken interpretiert werden. Im dritten Sektor konnte hingegen eine dichte Konzentration von Fundmaterial (Scherben von Keramikgefässen, Bruchstücke von im Feuer zerplatzten Kieseln, mehrheitlich verbrannte Tierknochen) beobachtet werden. Dieses Fundmaterial befand sich in einer Art Graben mit einer Nordwest-Südost-Orientierung. Dazu kommen drei Pfostenlöcher von 20 bis 30 cm Durchmesser, die in einer rechtwinklig zum Graben stehenden Linie aneinandergereiht waren.

Die eher unscheinbare Fundstelle vervollständigt die Ergebnisse aus den Ausgrabungen auf der Trasse der Autobahn A1 und nimmt ihren Platz ein in einer Skizzierung der bronzezeitlichen Bevölkerungsdynamik in der Oberen Broye. Während in der Frühbronzezeit und in der ersten Hälfte der Mittelbronzezeit die Zahl der Fundstellen noch gering ist, erhöht sich in der Folge ihre Zahl bedeutend, insbesondere ab der zweiten Hälfte der Spätbronzezeit. Die zwischen 1400 und etwa 800 v. Chr. bewohnten Fundstellen befinden sich an sehr unterschiedlichen Plätzen:

- in der Ebene, in direkter Nähe von Feuchtgebieten, auf den Flanken oder Kuppen von Geländeerhöhungen;
- auf Niederterrassen entlang von Wasserläufen;
- auf Hochebenen oder Hügeln, die die niedrig gelegenen Gebiete umrahmen oder dominieren.

Die Fundstelle von Bussy/Champ au Doux ist vor allem interessant, weil sich die Besiedlung hier an der Kante einer Hochebene entwickelt – eine Siedlungslage, die bislang selten belegt ist.